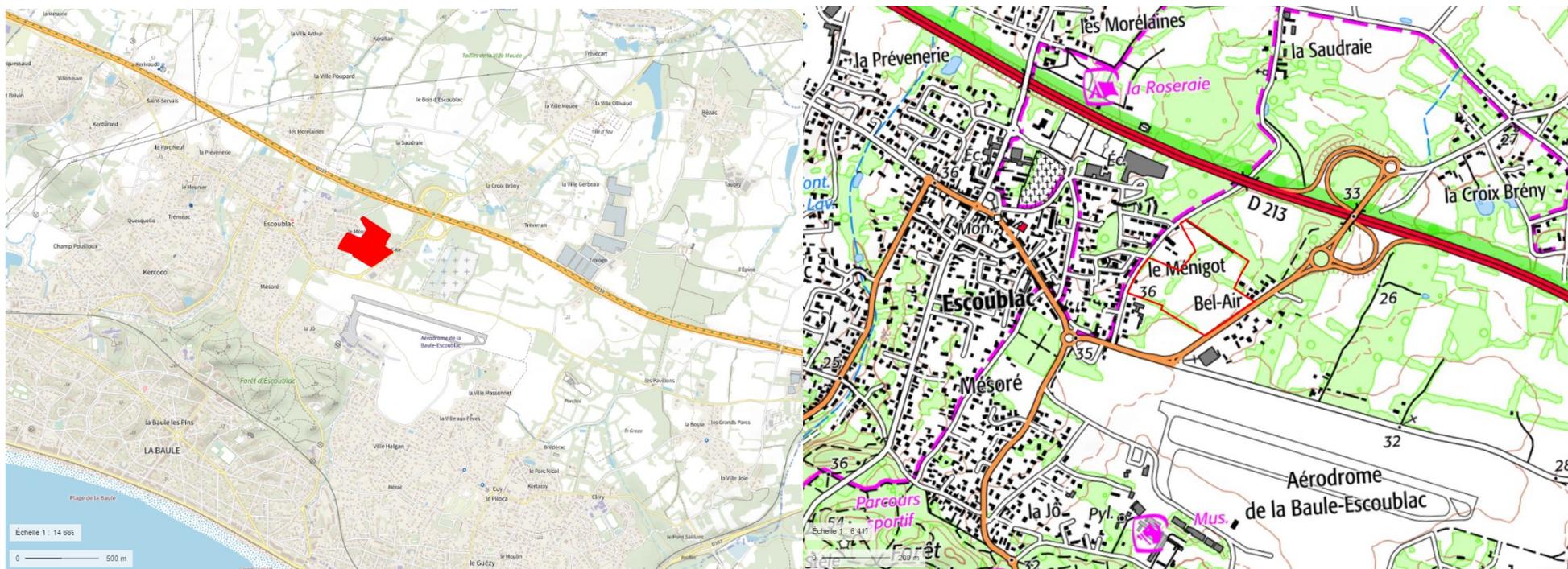


ANNEXE OBLIGATOIRE N°1 : Document CERFA n°14734 « informations nominatives relative au maître d'ouvrage → Cf. formulaire joint

ANNEXE OBLIGATOIRE N°2 : Non concerné par le projet

ANNEXE OBLIGATOIRE N°3 : Plan de situation du projet



ANNEXE OBLIGATOIRE N°4 : Photographies du site



Janvier 2021 – Environnement proche du projet



Janvier 2021 – Environnement éloigné du projet

ANNEXE OBLIGATOIRE N°5 : Plan du projet



VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

TERRAIN :
Adresse : Secteur Ménigot
Avenue du Ménigot / Bd. Joseph Houssais / Av. Henri Bertho
44500 LA BAULE ESCOUBLAC
Zone PLU : SAUPS
DAP DU MÉNIGOT

DESSIN D'AMÉNAGEMENT :
Projet de 270 logements + 10 inclusifs
135 logements en accession > 28 lots libres, 107 appartements
85 logements locatifs sociaux (32%)
54 logements accession aidée (20%) > 21 BRS et 33 maisons groupées
+ 10 logements inclusifs
> 28 lots libres
> 33 maisons groupées R+1 (logt abordables)
> Logements collectifs en accession : 107 appartements
dans 5 bâtiments de R+2/R+3 sur access-voil
> Logements collectifs sociaux et abordables :
102 appartements sur 5 bâtiments en R+2/R+3 sur access-voil
85 logt locatifs sociaux et 23 apprt. abordables.
> 10 logements inclusifs
> Locaux de services



"EcoVillage"

Projet d'Aménagement Global

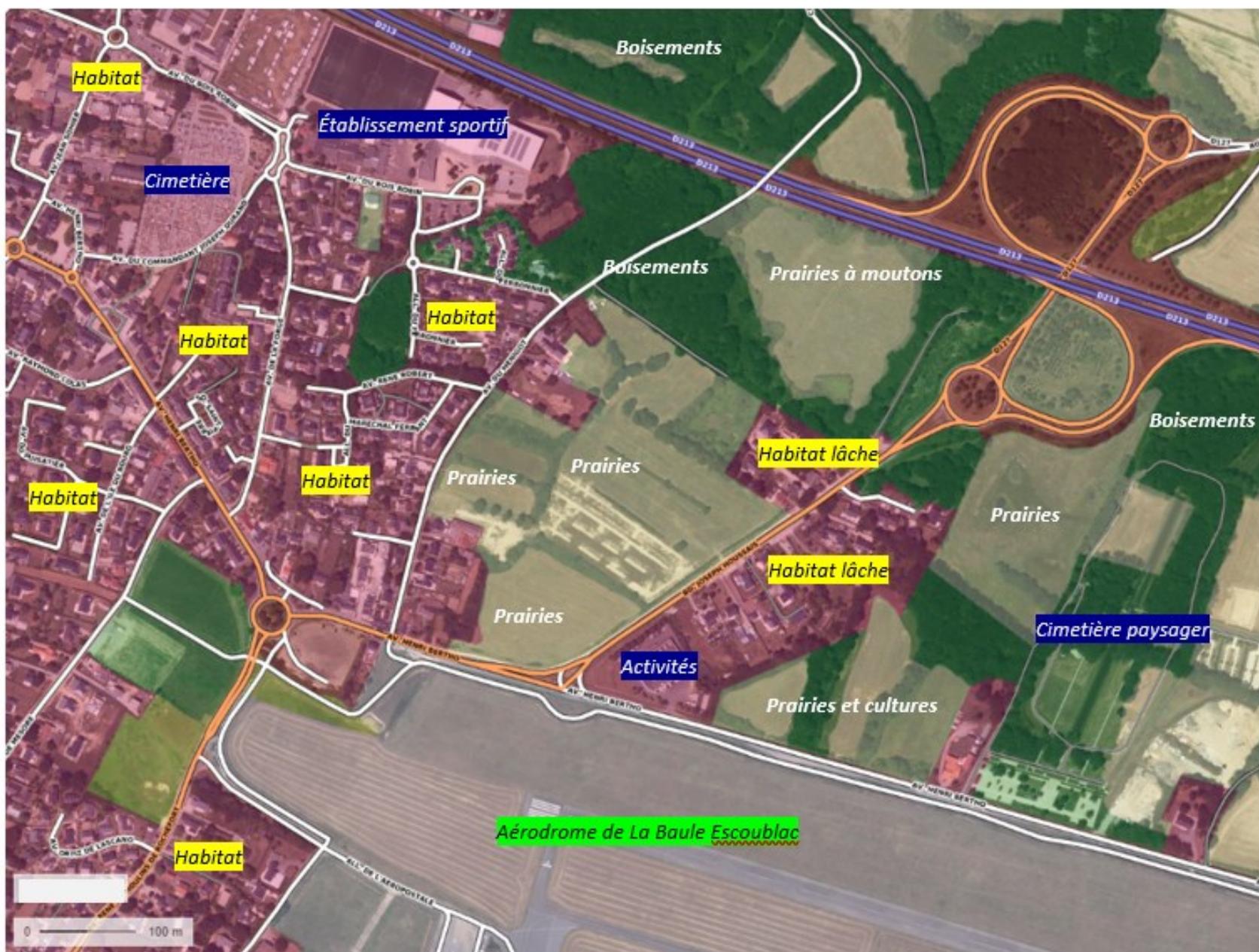
Secteur du Ménigot - 44500
LA BAULE ESCOUBLAC

ESCLUSE	APS	P.A.	P.R.O.	MARCHE	D.O.E.	Aménagement 1000e	A	
						Date : 24.11.23	Echelle : 1 : 1000	N° PLAN

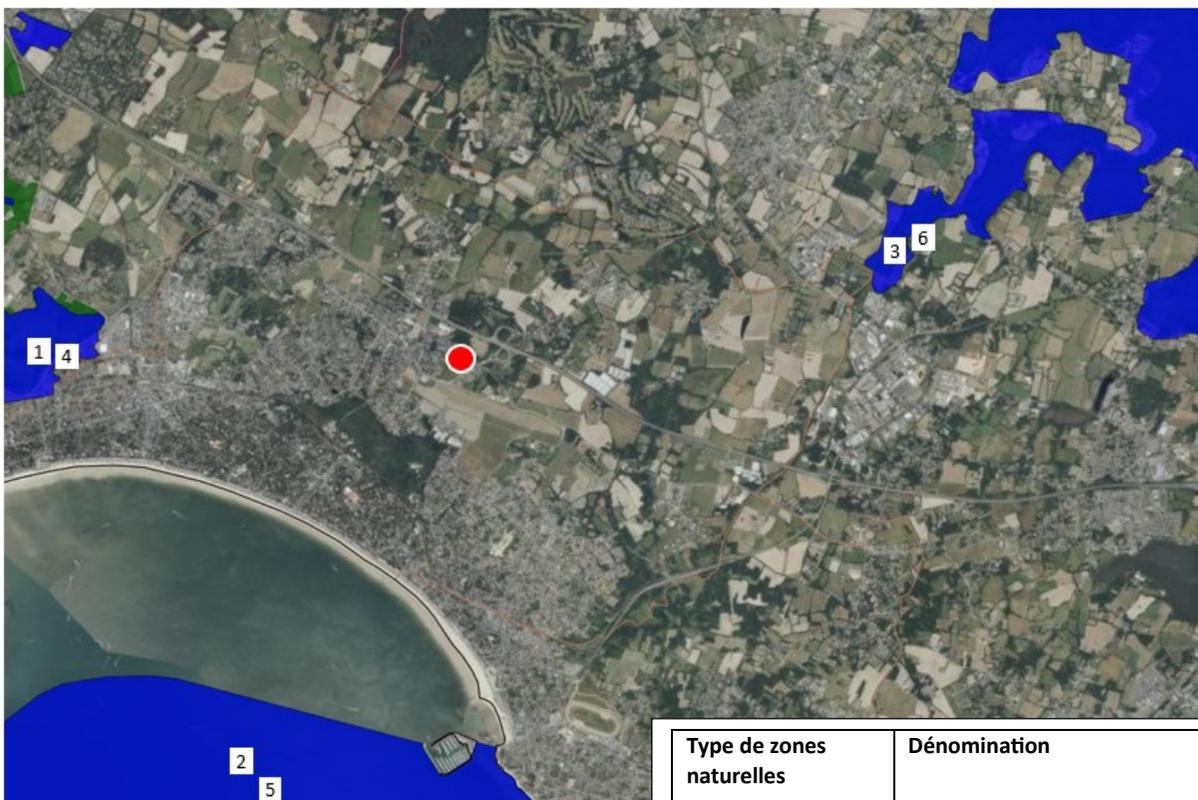
Architecte :

AC DM
ARCHITECTURE
URBANISME

ANNEXE OBLIGATOIRE N°6 : Plan des abords du projet



ANNEXE OBLIGATOIRE N°7 : Sites Natura 2000 proches du projet



Type de zones naturelles	Dénomination	Distance au site la plus courte à vol d'oiseau	Connexion écologique ou hydraulique avec le site
Natura 2000	1. ZPS « MARAIS SALANTS DE GUERANDE, TRACTS DU CROISIC ET DUNES DE PENBRON »	3.8 km à l'Ouest	Aucune
	2. ZPS « ESTUAIRE DE LA LOIRE - BAIE DE BOURGNEUF »	3.8 km au Sud	Aucune
	3. ZPS « GRANDE BRIERE ET MARAIS DE DONGES »	4 km au Nord-est	Hydraulique uniquement en raison de l'élément fragmentant majeur représenté par la RD213
	4. ZSC « MARAIS SALANTS DE GUERANDE, TRACTS DU CROISIC ET DUNES DE PENBRON »	3.8 km à l'Ouest	Aucune
	5. ZSC « ESTUAIRE DE LA LOIRE NORD »	3.8 km au Sud	Aucune
	6. ZSC « GRANDE BRIERE ET MARAIS DE DONGES »	4 km au Nord-est	Hydraulique uniquement en raison de l'élément fragmentant majeur représenté par la RD213